

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 22497
Numéro SIREN : 853 271 153
Nom ou dénomination : NEXTLANE FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 09/01/2024 sous le numéro de dépôt 8778

Greffes du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

22 JAN. 2024

Sous le N° : 8778

IMAWEB France

Société par actions simplifiée au capital de 7 129 523 euros

Siège social : 44 rue Pasquier, 75008 Paris

853 271 153 RCS Paris

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 Juin 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le 30 Juin
A seize heures,

L'Assemblée Générale de la Société IMAWEB France, détenue par ASTI Luxco S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existante en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 18 Rue Dicks, L-1417 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 234025 (actionnaire unique) s'est réunie, sur convocation de son Président Julian CICCALE, au siège de la société 44 rue Pasquier, 75008 Paris.

Il a été établi une feuille de présence signée par l'associé présent.

Monsieur Laurent Deliot représentant la société PricewaterhouseCoopers Audit, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué, est présent.

Julian CICCALE est présent et préside l'Assemblée Générale en sa qualité de Président de la Société.

L'Assemblée étant ainsi composée, l'Associé est présent et a été légalement convoqué dans les conditions prévues par les statuts de la Société.

Le Président constate en conséquence que l'Assemblée Générale ainsi réunie dispose du quorum requis par la loi pour chaque résolution proposée et qu'elle peut valablement délibérer sur l'ensemble des points figurant à son ordre du jour.

Préalablement à la mise aux votes des résolutions proposées, il est exposé que :

- Le Président, a établi l'inventaire et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ;
- Ces documents ont été tenus dans les délais légaux au siège social et mis à la disposition du Commissaire aux Comptes ;
- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022, le rapport de gestion du Président et le rapport général du Commissaire aux Comptes ont été adressés à l'Associé Unique dans les délais légaux et avant la tenue de la présente assemblée

En outre, le Président met à la disposition de l'Associé Unique, pour la tenue de la réunion, les documents suivants :

- Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Le rapport de gestion du Président ;
- Le rapport général des Commissaires aux Comptes,
- Et le texte des résolutions présentées à l'Associé Unique.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et des rapports qui les concernent ; quitus au Président ;
2. Approbation des conventions réglementées de l'article L. 227-10 du Code de Commerce ;
3. Affectation et répartition du résultat de l'exercice ;
4. Pouvoir pour formalités.

Le Président donne lecture du projet de résolutions.

Le Président déclare alors la discussion ouverte sur les différents points inscrits à l'ordre du jour.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE DECISION
APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la présidence et du rapport général des commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport du Président statuant en application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, approuve le montant global, s'élevant à 54 054 €, des charges non déductibles visées à l'article 39-4 de ce Code, ainsi que l'impôt correspondant.

En conséquence, il donne à la présidence quitus entier et sans réserve pour sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette décision a été adoptée par l'associé unique, ASTI Luxco SARL.

DEUXIEME DECISION
PRESENTATION ET APPROBATION DES CONVENTIONS REGLEMENTEES DE L'ARTICLE
L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Président, approuve l'ensemble des opérations réalisées au cours de l'exercice écoulé dans le cadre des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce.

Cette décision a été adoptée par l'associé unique, ASTI Luxco SARL.

TROISIEME DECISION
AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associé Unique approuve la proposition du Président et après avoir constaté l'existence d'une perte s'élevant à 5 632 071 € pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, décide de l'affecter au compte « report à nouveau », dont le montant passerait ainsi à - 10 355 818 €.

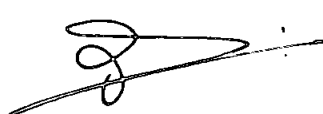
Cette décision a été adoptée par l'associé unique, ASTI Luxco SARL.

QUATRIEME DECISION
POUVOIR POUR FORMALITES

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette décision a été adoptée par l'associé unique, ASTI Luxco SARL.

L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée à douze heures. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par les membres du bureau, et l'ensemble des Associés, après lecture.



Asti Luxco S.à.r.l.,
Représentée par Frederic Moreau,
Béregère Delabre
Titre : Gérants

IMAWEB France
Société par actions simplifiée au capital de 7 129 523 euros
Siège social : 44 rue Pasquier, 75008 Paris
853 271 153 RCS Paris

RAPPORT DE GESTION ANNUEL
EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 décembre 2022

Nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de l'activité de votre société et des résultats de notre gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels.

Ces comptes comportant le Bilan, le Compte de Résultat et l'Annexe, ont été établis suivant les normes, principes et méthodes du plan comptable général.

D'autre part, il vous sera rendu compte de la mission de votre Commissaire aux comptes.

Son rapport, celui de votre Président, de même que les comptes, le bilan et les documents ou renseignements s'y rapportant ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions réglementaires.

1. Activité de la Société durant l'exercice écoulé et affectation du résultat

a) Faits marquants

IMAWEB France a acquis sur 2022 deux sociétés :

- Le 13 Janvier 2022, IMAWEB France a acquis la société MIDRANGE SOLUTIONS SERVICES pour 4,6 Millions Euros. MIDRANGE SOLUTIONS SERVICES offre plusieurs services, notamment en matière d'hébergement. Cette acquisition permet à IMAWEB France de proposer à ses clients des services de Cloud, de réseau et de téléphonie. La marque MIDDEO est lancée la même année.
- Le 09 Février 2022, IMAWEB France a acquis la société CUSTEED pour 27 Millions Euros. CUSTEED a développé une plateforme Saas de gestion de l'expérience client et de fidélisation. Ses outils se concentrent sur la e-reputation des distributeurs et sur la satisfaction client. Cette acquisition permet à IMAWEB France d'étendre ses services dans le domaine de la gestion du client final et ainsi de compléter son offre de solutions logicielles automobiles en proposant à ses clients une technologie innovante et accélère la digitalisation de l'ensemble du parcours clients pour les concessionnaires et les équipementiers à travers l'Europe.

Aux termes du projet de traité de fusion simplifiée en date du 19 mai 2022, la Société a absorbé, par voie de fusion, la société MIDRANGE SOLUTIONS SERVICES, société à responsabilité limitée au capital de 100.000 euros, dont le siège social est situé Bâtiment A – 10 rue Louis Armand – 95120 Ermont, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Pontoise sous le numéro 488 176 108, filiale détenue à 100% depuis une date antérieure au dépôt des Projets de Traité au registre du commerce et des sociétés de la société concernée. Le mali de fusion s'établit à 1.7 Millions Euros.

Aux termes du projet de traité de fusion simplifiée en date du 30 août 2022, la Société a absorbé, par voie de fusion, la société BRIGYT (dont la marque commerciale STAMPYT), société par actions simplifiée au capital de 60.600 euros, dont le siège social est situé 2 Passage du Pont Levis Montaigu, 85600 Montaigu Vendée, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de la Roche-Sur-Yon sous le numéro 808 106 280, filiale détenue à 100% depuis une date antérieure au dépôt des Projets de Traité au registre du commerce et des sociétés de la société concernée. Le mali de fusion s'établit à 3.4 Millions Euros.

Les opérations de Fusion ont pour objectif de simplifier la gestion du groupe dont font partie la Société et les Sociétés absorbées en regroupant les activités de ces dernières au sein de la Société, entraînant ainsi une simplification des structures actuelles et un allègement significatif des coûts de gestion administrative du groupe.

Ces fusions ont un effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2022.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie, ainsi que les sanctions qui visent la Russie, sont sans impact sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs et passifs au 31 décembre 2022.

b) Présentation du Chiffre d'Affaires, évolution et Situation Financière

Le Chiffre d'Affaires de la Société s'établit sur l'exercice 2022 à 47 814 100€.

Par rapport à l'année 2021, à périmètre comparable, c'est-à-dire en incluant les activités de MIDDEO et STAMPYT, le Chiffre d'Affaires business a progressé de 12%.

Parmi les principales activités de la Société, on peut distinguer :

- L'activité Récurrent qui a progressé de 8% entre 2021 et 2022 s'établissant à 33 M€
- L'activité Consulting (Déploiement & Formation) qui a progressé de 11% entre 2021 et 2022 s'établissant à 6M€
- L'activité Licences et Développement qui a progressé de 7% entre 2021 et 2022 s'établissant à 3M€
- L'activité Matériel qui a reculé de -9% entre 2021 et 2022 s'établissant à 0.3M€

Le CA intragroupe représente 4.6M€

Conformément au PCG (art. 122-2), la société a procédé à un changement de méthode comptable concernant la comptabilisation du chiffre d'affaire relatif à l'activité licence et développement dans les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 - Afin d'améliorer la qualité de l'information financière relative à cette activité, le chiffre d'affaires relatif à cette activité qui était reconnu comptablement selon la méthode à l'achèvement dans les comptes au 31 décembre 2021 est désormais reconnu comptablement selon la méthode à l'avancement à compter de l'exercice 2022.

L'estimation de ce changement de méthode comptable à l'ouverture de l'exercice 2022 ne peut être réalisée de manière objective dans la mesure où la société ne disposait pas au cours des exercices précédents d'outils lui permettant d'assurer un suivi suffisamment fiable de l'avancement des contrats.

En application de l'article 122-3 du PCG, le calcul de l'effet de ce changement de méthode comptable est donc fait de manière prospective. Ce changement de méthode comptable aboutit à la comptabilisation d'un produit de l'exercice et d'une facture à établir hors taxe de 0,6 millions Euros dans les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Le Chiffre d'Affaires affiché par la société sur 2022 est de 47 814 100 € (vs 31 487 518 € en 2021)

Le Résultat net comptable réalisé par la société sur 2022 est - 5 632 071 € (perte) (vs -3 724 038 € en 2021)

Le total du bilan s'élève au 31/12/2022 à 170 715 131€ (vs 134 022 048 € au 31/12/2021)

Il y a eu établissement d'un Impairment Test pour la validation des titres de participation, des fonds commerciaux et la valorisation de l'actif. Cette évaluation n'a pas conduit à la comptabilisation d'une dépréciation du fonds commercial au titre de l'exercice 2022.

c) Résultat et affectation du résultat (en euros)

Nous vous proposons d'affecter l'intégralité du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit 5 632 071€ (perte) au compte « report à nouveau ».

Conformément à la Loi, nous vous rappelons que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices, est nul.

d) Perspectives d'évolution de la Société

La Société a la volonté de poursuivre sa stratégie de conquête en France et à l'international en s'ouvrant à de nouveaux marchés, tout en sécurisant sa base installée de clients.

Dans ce cadre, elle souhaite participer au développement du groupe IMAWEB auquel elle appartient.

e) Activité en matière de Recherche & Développement

Les activités en matière de Recherche et développement représentent 21 % du chiffre d'affaires de la Société.

2. Personnel de la Société

L'effectif moyen de la société au 31 décembre 2022 est de 307 salariés.

3. Composition du capital social et modifications intervenues au cours de l'exercice

Suite à l'apport de la société CUSTEED, d'un montant nominal de 853 179€, le capital de la Société est passé de 6.276.344 € à 7.129.523€

4. Conventions de l'article L. 227-10 du Code de Commerce

Conformément à l'article L.227-10 du Code de Commerce, il vous sera fait par le Président un rapport sur les conventions réglementées conclues par la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

5. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, l'Assemblée est informée que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même Code pour un montant de 54 054 € au 31 décembre 2022.

6. Informations relatives aux filiales et participations

TMS (Tele Mercure Services)

Le Chiffre d'Affaires réalisé par la société sur 2022 est de 4 622 392 € (vs 4 140 890 € en 2021)

Le Résultat net comptable dégagé par la société sur 2021 est de 2 374 412 € (vs 1 917 831 € en 2021)

Le total du bilan s'élève au 31/12/2022 à 4 059 935 € (vs 6 051 144 € au 31/12/2021)

K.A.R

Le Chiffre d'Affaires réalisé par la société sur 2022 est de 26 000 € (vs 24 000 € en 2021)

Le Résultat net comptable dégagé par la société sur 2022 est de 17 547 € (vs 15 242 € en 2021)

Le total du bilan s'élève au 31/12/2022 à 66 076 €. (vs 53 264 € au 31/12/2021)

CUSTEED

Le Chiffre d'Affaires réalisé par la société sur 2022 est de 4 248 090€ (vs 4 134 520 € en 2021)

Le Résultat net comptable dégagé par la société sur 2022 est de -71 037€ (vs 1 194 099 € en 2021)

Le total du bilan s'élève au 31/12/2022 à 3 561 844€. (vs 3 478 340 € au 31/12/2021)

7. Prise de participation et prise de contrôle

IMAWEB France a acquis le 13 Janvier 2022 la société MIDRANGE SOLUTIONS SERVICES pour 4,6 Millions Euros. La prise de contrôle de MIDRANGE SOLUTIONS SERVICES est de 100%.

IMAWEB France a acquis le 09 Février 2022 la société CUSTEED pour 27 Millions Euros. La prise de contrôle de MIDRANGE SOLUTIONS SERVICES est de 100%.

8. Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant

9. Administration de la société

Nomination du conseil de surveillance : N/A

Monsieur Julian Ciccale a pris ses fonctions de Directeur général de la Société le 22 juin 2021. Au 01 janvier 2022, son mandat de Directeur Général a pris fin pour prendre le mandat de Président de la société IMAWEB France à partir de cette date.

Nous vous précisons que le mandat du commissaire aux comptes n'arrive pas à expiration, à l'issue de la présente consultation.

10. Tableau des délais de paiement

	Article B.441 L-1 : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article B.441 L-1 : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	890					662,00	1 180					2 973
Montant Total des factures concernées HT	817 714 €	1 528 324 €	273 844 €	197 001 €	2 630 064 €	4 629 235 €	6 672 041 €	268 149 €	609 621 €	923 594 €	5 477 274 €	7 278 638 €
% du chiffre d'affaires HT de l'exercice	4,88%	9,12%	1,63%	1,18%	15,69%	27,61%						
% du chiffre d'affaires HT de l'exercice							13,95%	0,56%	1,28%	1,93%	11,46%	15,22%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												164
Montant Total HT des factures exclues												367 091 €
(C) Délais de paiement de référence utilisés (Contractuel ou délai légal - article L, 441-6 ou article L, 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 60 jours Délais Légaux : 60 jours						Délais contractuels : 30 jours Délais Légaux : 60 jours					

Achats de l'exercice 16 763 660,42 €

CA de l'exercice 47 814 100,06 €

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Votre président vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre commissaire aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Président

Monsieur Julian CICCALLE





POUVOIR POUR LES FORMALITES

Monsieur Julian Ciccale, demeurant 44 rue Pasquier 75008 Paris, agissant en qualité de président de la Société, donne tout pouvoir à :

Cécolène Kraemer, née le 29 juillet 1985 à Oullins
Demeurant 14 rue de la Chaux – 69450 St Cyr au mont d'or

(le « Mandataire »)

pour accomplir au nom de la Société auprès de tous tribunaux de commerce toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement, de modifications et radiations au registre du commerce et des sociétés, et plus généralement faire le nécessaire, et à cet effet, passer et signer tous actes, élire domicile, substituer en tout ou en partie des présents pouvoirs et, généralement, faire le nécessaire.

Il est expressément convenu que le Mandataire aura la faculté de subdéléguer à toute personne tout ou partie des pouvoirs qui lui sont confiés par le présent mandat.

Fait à Paris,

Le 14 septembre 2023,

Julian CICCALE
Président



i m a w e b

Consolidated financial statements

Year ended 31 December 2022



Contents

Consolidated balance sheet	4
Consolidated income statement	5
Consolidated statement of changes in equity	6
Consolidated statement of cash flows	7
Notes to the consolidated financial statements	8
1. General information	8
1.1 General description of the consolidated group	8
1.2 Material events of the financial year	8
2. Significant accounting policies, basis of consolidation	9
2.1 Basis of preparation	9
2.2 Consolidation methods	9
2.3 Segment information	9
2.4 Translation of currency transactions.....	9
2.5 Goodwill	10
2.6 Other intangible assets	10
2.7 Property, plant and equipment.....	11
2.8 Impairment of fixed assets.....	12
2.9 Financial assets.....	12
2.10 Inventory and work in progress	12
2.11 Trade receivables and other debtors	12
2.12 Cash and cash equivalents	12
2.13 Marketable securities.....	12
2.14 Borrowing costs.....	12
2.15 Retirement plans and other employee benefits.....	13
2.16 Provisions	13
2.17 Deferred taxes	13
2.18 Revenue recognition	14
2.19 Leases	14
2.20 Criteria for identifying exceptional income and expenses.....	14
3. Significant estimates and accounting judgments	15
4. Consolidation scope	15
5. Notes to the balance sheet, income statement and statement of cash flows.....	16
Note 1. Intangible assets	16
Note 2. Goodwill	17
Note 3. Property, plant and equipment	18
Note 4. Trade receivables	19
Note 5. Other receivables and deferred costs	19

Note 6.	Cash and marketable securities	19
Note 7.	Shareholders' equity	20
Note 8.	Provisions.....	20
Note 9.	Borrowings and other financial liabilities	21
Note 10.	Trade payables	21
Note 11.	Other payables and deferred income	22
Note 12.	Deferred tax assets and liabilities.....	22
Note 13.	Revenue	22
Note 14.	Other operating income.....	23
Note 15.	Cost of sales	23
Note 16.	Other operating expenses.....	24
Note 17.	Staff costs and workforce	24
Note 18.	Taxes and similar expenses.....	25
Note 19.	Net allowances for amortisation, depreciation and provisions.....	25
Note 20.	Net financial income and expenses	25
Note 21.	Net exceptional income and expenses.....	26
Note 22.	Income tax	26
Note 23.	Audit fees	27
Note 24.	Off-balance sheet commitments	27
Note 25.	Subsequent events.....	27

Consolidated balance sheet

as at 31 December 2022

(€ thousands)	Notes	As at 31 Dec 2022	As at 31 Dec 2021
Intangible assets	1	282 619	220 454
<i>Of which goodwill</i>	2	170 449	126 016
Property, plant and equipment	3	2 257	1 593
Financial assets		472	640
Investments accounted for using the equity method		0	0
Non-current assets		285 348	222 688
Inventories and work in progress		135	40
Trade receivables and related accounts	4	14 797	8 012
Other receivables and deferred costs	5	15 340	11 042
<i>Of which deferred tax assets</i>	12	534	204
Marketable securities	6	462	867
Cash	6	14 477	11 036
Current Assets		45 212	30 997
Total assets		330 560	253 685
Share capital		84 454	84 454
Share premiums		36 435	20 569
Revaluation surplus		0	0
Reserves		-4 893	929
Profit for the year		-2 787	-6 579
Shareholders equity - Group	7	113 209	99 374
Minority interests		0	0
Provisions	8	6 426	6 966
Borrowings and other financial liabilities	9	162 443	105 490
Trade payables and related accounts	10	3 319	5 801
Other payables and deferred income	11	45 162	36 054
<i>Of which deferred tax liabilities</i>	12	19 810	17 919
Debts and other current liabilities		210 925	147 345
Total liabilities		330 560	253 685

Consolidated statement of changes in equity

for the year ended 31 December 2022

(€ thousands)	Share capital	Share premiums	Reserves	Profit for the year	Shareholders equity - Group	Minority interests
As at 31 December 2020	83 542	15 243	0	940	99 725	0
Allocation to reserves	0	0	940	-940	0	0
Dividends paid (gross)	0	0	0	0	0	0
Variation in share capital	912	5 326	0	0	6 239	0
Net profit or loss for the period	0	0	0	-6 579	-6 579	0
Changes in scope	0	0	0	0	0	0
Other changes	0	0	-11	0	-11	0
As at 31 December 2021	84 454	20 569	929	-6 579	99 374	0
Allocation to reserves	0	0	-6 579	6 579	0	0
Dividends paid (gross)	0	0	0	0	0	0
Variation in share capital	0	15 866	0	0	15 866	0
Net profit or loss for the period	0	0	0	-2 787	-2 787	0
Changes in scope	0	0	0	0	0	0
Other changes	0	0	756	0	756	0
As at 31 December 2022	84 454	36 435	-4 893	-2 787	113 209	0

Under the header "other changes" are exchange rate changes recognised directly in reserves.

Consolidated statement of cash flows

for the year ended 31 December 2022

(€ thousands)	Notes	Year ended 31 Dec 2022	Year ended 31 Dec 2021
Consolidated net profit		-2 787	-6 579
Allowances and write-backs for amortisation and provisions		14 592	12 569
Deferred tax variation		-2 347	-742
Elimination on gain or losses on disposal of assets		-33	57
Financing costs (interests and fees)		9 686	6 184
Gross margin for self-financing		19 110	11 490
Working capital requirement variation from operating activities		-7 721	-1 074
CASH FLOW FROM OPERATING ACTIVITIES		11 390	10 415
Capital acquisitions, incl. capitalised development costs		-6 171	-6 494
Disposals other financial assets		159	8
Sale of assets		128	3
Impact of changes in scope	2	-47 316	-43 316
CASH FLOW FROM INVESTING ACTIVITIES		-53 200	-49 799
Loans issues	9	54 218	45 328
Repayment of loans	9	-477	-290
Disbursements related to financing costs (interests and fees)		-8 675	-5 190
Dividends paid to minority interests		0	0
Dividends paid by the main parent entity		0	0
Increase (decrease) of capital	7	0	2 300
CASH FLOW FROM FINANCING ACTIVITIES		45 066	42 147
Variation of conversion rate on Cash		-232	59
NET DECREASE/INCREASE IN CASH AND CASH EQUIVALENTS		3 024	2 822
Cash : Opening		11 809	8 987
Cash : Closing	6	14 832	11 809

Notes to the consolidated financial statements

1. General information

1.1 General description of the consolidated group

Imaweb Group ("the Group") is one of Europe's largest developers of customer relationship management ("CRM") and dealership management systems ("DMS") solutions dedicated to the automotive industry. The Group was formed through the partnership of Imaweb, a Spanish company dedicated to developing global customer management solutions for sales, marketing and after-sales, and Datafirst-I'Car Systems group, a French software publishing group for car manufacturers, group distributors and dealers, in 2019. The Group has subsidiaries in France, Spain, Portugal, Belgium, the Netherlands, Germany, Austria, Switzerland, Sweden and Slovakia.

Asti Finance S.à r.l., a limited liability company (*société à responsabilité limitée*) registered in Luxembourg under number B235616, and incorporated on 24 June 2019, is the parent company of the Group.

The financial year starts on 1st January 2022 and ends on 31 December 2022, and its duration is 12 months.

For the year ended 31 December 2022, all entities within the scope are consolidated on a 12-month period, with the exception of Custeed France and Custeed Consulting España which are consolidated on a period starting on 1st February 2022 and ending on 31 December 2022 (11 months) and Imaweb Sweden, which is consolidated on a period starting on 1st March 2022 and ending on 31 December 2022 (10 months).

1.2 Material events of the financial year

Acquisitions of consolidated entities

During its financial year ended on 31 December 2022, the Group acquired the following entities:

- FordonsData Nordic on 4th February 2022, through the creation by the Group of an intermediate holding company (Imaweb Sweden Holding);
- Custeed France and Custeed Consulting España on 4th February 2022.
- Midrange Solutions Services on 14th March 2022.

Changes in names of consolidated entities

During its financial year ended on 31 December 2022, the following entities changed their names:

- FordonsData Nordic changed its name to Imaweb Sweden.

Mergers within the Group

During its financial year ended on 31 December 2022, the Group has carried out the following merger operations:

- Midrange Solutions Services and Brigyt into Imaweb France.

As all mergers took place within the consolidated perimeter, these operations had no impact on the consolidated financial statements.

2. Significant accounting policies, basis of consolidation

2.1 Basis of preparation

The consolidated financial statements were presented on the basis of French law and French GAAP and notably the accounting policies set out in Regulation 2021-01 of 9 October 2021 of France's Accounting Standards Authority (*Autorité des Normes Comptables*, or "ANC"), pertaining to consolidated financial statements.

2.2 Consolidation methods

Companies in which the Group directly or indirectly exercises exclusive control are fully consolidated. Exclusive control is defined as an ability to exercise directly or indirectly authority in managing the financial and operating policies of a company so as to obtain benefits from its activities.

Equity interests in companies in which the Group does not have a controlling interest but exercises a material influence are recognised according to the equity method.

Intercompany receivables, payables, income and expenses of fully consolidated subsidiaries are eliminated.

Companies that are not considered significant in terms of revenue, net income and balance sheet total, whose foreseeable development is limited and whose activities are not in synergy with the Group are not consolidated.

The list of subsidiaries and associates included in the consolidation scope is presented in Section 4 of these notes.

2.3 Segment information

For the purposes of segment reporting, a business segment or geographical area is defined as a homogeneous set of products, services, businesses or countries that are individually identified within the company, its subsidiaries or its operating divisions.

The segmentation adopted for the segment analysis is based on the Group's internal organisation, which is mainly based on geographical area reporting. Geographical areas representing less than 10% of the consolidated total have been grouped together.

2.4 Translation of currency transactions

Functional and reporting currency

Items included in the financial statements of each of the Group's entities are measured using the currency of the primary economic environment in which the entity operates and generates the majority of its cash flows ("the functional currency"). The consolidated financial statements are presented in euros, which is the functional and presentation currency of the Group's parent company.

Transactions and balances in currencies other than the euro

Payables, receivables and cash denominated in currencies other than the euro are translated at the year-end exchange rate. Translation differences arising from the revaluation of non-euro currency receivables and payables at the closing rate are taken to the income statement for cash and cash equivalents, and recognised in the balance sheet as a "translation adjustment asset" in the case of an unrealised loss and as a "translation adjustment liability" in the case of an unrealised gain. A provision is made for translation differences to the extent of the unhedged risk.

Translation of subsidiaries' accounts in currencies other than the euro

The accounts of all Group entities whose functional currency is different from the presentation currency (the euro) are translated into the presentation currency as follows:

- assets and liabilities are translated at the closing rate at the date of each balance sheet;
- income and expenses in each income statement are translated at average exchange rates (unless this average is not representative of the cumulative effect of the rates prevailing at the dates of the transactions, in which case income and expenses are translated at the rates prevailing at the dates of the transactions);
- and any resulting translation differences are recognised within the equity reserves.

When a foreign entity is disposed of, such translation differences initially recognised in equity are recognised in the income statement as part of the gain or loss on disposal.

2.5 Goodwill

Business combinations are accounted for using the purchase method. This method involves recognising the identifiable assets, liabilities and contingent liabilities assumed in a business combination at their fair values at the acquisition date.

On the occasion of the first consolidation of the Group's subsidiaries and investments, all identifiable items acquired are valued within the closing date of the financial year following the financial year of the acquisition.

After their allocation, all valuation differences follow the accounting rules specific to their nature.

The difference between the acquisition cost of shares in consolidated companies and the Group's share of the fair value of the assets and liabilities identified at the acquisition date constitutes goodwill.

Positive goodwill is recorded on the assets side of the balance sheet under "Goodwill".

Negative goodwill generally corresponds either to an acquisition made under advantageous conditions or to insufficient profitability of the acquired company. Negative goodwill is recorded as a liability, and is written back in the income statement over a period that must reflect the assumptions made and the objectives set at the time of the acquisition.

In accordance with the provisions of ANC regulation 2015-07 of 23 December 2015, goodwill is amortised over its useful life. Except in the case of a clearly documented limited period, goodwill has an unlimited useful life and is therefore not amortisable as such. However, an impairment test must be performed at the closing date of each financial year and if there is any indication of impairment.

Each goodwill is allocated to the cash-generating units (CGUs) or groups of CGUs likely to benefit from the business combination that gave rise to the goodwill. The test is performed at the level of the smallest group of CGUs from which the business is monitored and managed by management. The gain or loss on the disposal of an entity takes into account the carrying amount of goodwill of the entity sold.

2.6 Other intangible assets

Development expenditures

Under the preferred method, development expenditures are recorded as intangible assets when the Group can demonstrate that the following criteria have been met:

- Intention by the Group and technical and financial feasibility of completing the asset;
- The asset will generate probable future economic benefits for the Group;
- The cost of the asset thus created can be reliably measured.

Development expenditures incurred by Imaweb Group concern two types of applications and are destined to be tracked on an individual basis. These expenditures consist primarily of staff costs.

Group development activities are divided into two categories:

- **Developments to create new products or introduce new functionalities to existing products.** Criteria for capitalising expenditures are determined by the marketing and R&D teams when these projects are launched
- **Development to extend the life of existing products** (adaptation to new operating systems, corrective maintenance, etc.). Such expenditures do not meet the criteria of the standard and are consequently not capitalised.

Development expenditures recorded as intangible assets are amortised over useful lives of three to ten years. The corresponding expenditures of projects not yet completed on the closing date are recorded as intangible assets and tested for impairment (see below the note on the impairment of fixed assets).

Other research and development expenditures that do not meet the criteria of the standard defined above are expensed in the period incurred.

Customer relationships

Included within the value of other intangible assets are customer relationships. These represent the purchase price of contractual relationships identified on the acquisition of companies by the Group. These relationships are carried at cost less accumulated amortisation. Amortisation is calculated using the straight-line method over a period of thirty years.

Acquired software

Acquired software, on an individual basis or on the occasion of acquisition of companies by the Group, is recognised as intangible assets and amortised on a straight-line basis over a period of three to ten years.

2.7 Property, plant and equipment

The gross value of property, plant and equipment represents the historical acquisition cost. This cost comprises directly attributable costs of transferring the asset to its place of operation and bringing the asset to working condition for its intended use.

Depreciation of property, plant and equipment reflects the pattern of consumption of the expected economic benefits on the basis of the acquisition cost, after deducting when applicable the residual value (as a general rule considered as zero). The straight-line method is applied over the following useful lives:

Land	unlimited
Buildings	20 years
Fixtures, improvements, fittings	5 to 8 years
Transport equipment	3 to 5 years
Office and computer equipment	2 to 8 years
Furniture	3 to 5 years

2.8 Impairment of fixed assets

Intangible and tangible fixed assets are subject to impairment tests once there is an indication of loss in value. Indefinite life fixed assets and intangible assets in progress (development projects) are tested for impairment at least once a year.

Intangible assets and property, plant and equipment are tested for impairment when, in connection with events or circumstances occurring in the period, it is considered that the recoverable amount over a sustained period will remain lower than the carrying value.

The recoverable amount of an asset is measured at the higher of its fair value less costs to sell and value in use. Value in use is determined on the basis of the present value of future operating cash flows expected over a five-year period and a terminal value based on a perpetuity growth rate for cash flow.

2.9 Financial assets

Financial assets are recorded at acquisition cost. When the fair value is lower than the book value, a the difference is written-down as an expense. Non-consolidated equity investments are recorded at their historical acquisition cost, which includes, where applicable, expenses directly attributable to the acquisition. An impairment loss is recognised if this value is higher than the value in use assessed by management on the basis of various criteria such as market value, development and profitability prospects and shareholders' equity, taking into account the specific nature of each investment.

2.10 Inventory and work in progress

Inventory of supplies and goods is valued at acquisition cost using the first-in, first-out method.

2.11 Trade receivables and other debtors

Trade receivables are recognised at their nominal value. An impairment of trade receivables is recognised as soon as a loss is probable. Significant financial difficulties encountered by the debtor, the likelihood of bankruptcy, default or non-payment are indicators of impairment of a receivable. The book value of the asset is reduced via an impairment account. When a receivable is deemed uncollectible, it is recognised as an expense against the reversal of the impairment.

2.12 Cash and cash equivalents

"Cash and cash equivalents" includes cash, bank deposits on call and bank overdrafts. Bank overdrafts are included in the balance sheet under "Borrowings", but are included in the total cash and cash equivalents presented in the cash flow statement.

2.13 Marketable securities

Marketable securities are recorded at their acquisition cost. If necessary, they are subject to impairment, calculated for each line of securities of the same nature, in order to bring their value down to the average stock market price of the last month or to their probable trading value for unlisted securities.

2.14 Borrowing costs

Borrowing costs are capitalised under "Other receivables and deferred costs" on the balance sheet and amortised as financial expenses over the life of each loan on a straight-line basis.

2.15 Retirement plans and other employee benefits

The pension liability borne by the Group is comprised of two main components:

- The end-of-career benefits of the employees of the French entities, as French legislation provides for benefits to be paid to employees on retirement, based on their length of service and salary at retirement age. The actuarial cost of the commitments is expensed each year during the active life of the employees and is recognised in the income statement under "Net allowances for amortisation, depreciation and provisions". The impact of changes in assumptions is recognised immediately in the income statement and the cost of past services not yet vested is, where appropriate, spread on a straight-line basis over the average period remaining until the corresponding rights are definitively vested in employees.
- The pension and partial retirement plans in place in the German entities:
 - o The pension obligations are valued according to the projected unit credit method. Fundamental to the valuation are the accrual of pension benefits during service and the actuarial assumptions used to calculate the present value of these benefits. The actuarial assumptions reflect the present value of cash outflows (discount rate) and the probability of payments (assumptions about mortality, turnover and early retirement, etc.). Assets that cover the pension obligation are offset against this obligation on the balance sheet.
 - o The partial retirement obligations concern employees who have either already entered into partial retirement employment contracts (ongoing partial retirement employment contracts) or with whom such an employment contract has been contractually agreed but which has not yet commenced (firmly agreed phased retirement employment contracts).

Entities located in Spain, Portugal, Benelux, Switzerland, Sweden and Austria do not have significant end-of-career obligations towards their employees.

2.16 Provisions

Provisions are recorded when Group management considers that it has a present legal or constructive obligation as a result of a past event, and it is probable that an outflow of resources embodying economic benefits will be required to settle the obligation without receiving equivalent consideration in exchange and the amount of the obligation can be reliably measured.

Provisions for lawsuit contingencies may be recorded notably in connection with litigation known to the Group to which it is a party. A review of this litigation is undertaken on the balance sheet date by management and outside counsel, if necessary, to determine the amount required to cover these estimated risks.

Contingent liabilities, corresponding to obligations that are neither probable nor certain at the closing date, or to probable obligations for which the outflow of resources is not probable, are not recognised, but are disclosed in the notes to the consolidated financial statements.

2.17 Deferred taxes

Deferred taxes are recognised for all temporary differences between the tax bases of assets and liabilities and their carrying amounts in the consolidated financial statements, as well as for tax losses carried forward. Deferred tax assets are recognised to the extent that it is probable that future taxable profit will be available against which the temporary differences can be used.

Deferred taxes are determined following the variable carry-forward method and using tax rates (and tax laws) that have been enacted at the balance sheet date and are expected to apply when the related deferred tax asset is realised or the deferred tax liability is settled.

No deferred tax assets or liabilities are recognised on the elimination, on consolidation, of gains or losses on the internal disposal of investments in consolidated companies or of tax-deductible impairments and provisions for risks and charges relating to these investments.

2.18 Revenue recognition

As a general rule, revenue is recognised when it is probable that future economic benefits will flow to the Group and these benefits can be measured reliably, notably on the date on which the significant risks and rewards of ownership of the goods are transferred to the buyer.

Group sales originate primarily from the sale of software licenses, maintenance-related services (training and installation assistance) and specific development and deployment services. Specific rules of revenue recognition are applied for each category:

- Sales of licences are recognised on a straight-line basis over the contractual period;
- Income from maintenance contracts is recognised on a straight-line basis over the duration of the contract. For contracts concerning the period in progress and future periods, deferred revenue is recognised at year-end for the portion of contracts corresponding to future periods;
- Services related to software sales are recognised according to the percentage-of-completion method;
- Other services are recognised on the date of performance;
- Sales of hardware are recognised on the date of delivery.

2.19 Leases

Leases under which a significant portion of the risks and rewards of ownership are retained by the lessor are classified as operating leases. Operating lease payments (net of benefits received from the lessor) are recognised as an expense in the income statement on a straight-line basis over the lease term.

Assets financed by a lease that transfers the risks and rewards of ownership to the Group are recognised as fixed assets with an accompanying recognition of a financial liability. An asset falls into this category if the lease agreement meets one of the following conditions:

- the contract provides for the compulsory transfer of ownership at the end of the lease period
- the lease contains a purchase option and the terms of the option are such that the transfer of ownership appears highly probable at the time the lease is entered into
- the term of the lease covers most of the life of the asset under the lessee's conditions of use,
- the present value of the sum of the minimum lease payments under the agreement is close to the fair value of the asset.

The Group did not recognise any significant finance lease during the financial year.

2.20 Criteria for identifying exceptional income and expenses

Exceptional items are only recorded if a major event occurs during the accounting period that is likely to distort the reading of the Group's performance. These are therefore very limited, unusual, abnormal and infrequent items of income or expense - of particularly significant amounts - that the Group presents separately in its income statement to facilitate the understanding of current operating performance.

Exceptional income and expenses are items that are few in number, well identified, non-recurring and significant in terms of consolidated performance and generally included in the Group's financial communication. These items are precisely described in a note to the financial statements in terms of amount and nature.

They may include, for example:

- gains or losses on the disposal of - or impairment of - non-current assets, whether tangible or intangible;

- certain restructuring costs: these are only restructuring costs that would be likely to disrupt the readability of the current operating result, due to their unusual nature and size;
- other operating income and expenses such as a provision for a very significant dispute.

3. Significant estimates and accounting judgments

The preparation of the consolidated financial statements requires of Imaweb Group's management to make estimates and assumptions that affect the amounts reported in these financial statements and the accompanying notes, particularly with respect to goodwill and other intangible assets. Imaweb Group bases its estimates on past experience and a range of other factors considered reasonable under the circumstances in order to form a judgement on the values to be retained for its assets and liabilities. Actual outcomes may differ materially from these estimates due to different assumptions or circumstances.

4. Consolidation scope

Entity	Country	Controlling Interest	Ownership Interest	Consolidation Method
Asli Finance SARL	Luxembourg		Parent company	
Asli Luxco SARL	Luxembourg	100%	100%	Full
Imaweb France	France	100%	100%	Full
TMS SAS	France	100%	100%	Full
Custeed France	France	100%	100%	Full
Custeed Consulting Espana	Spain	100%	100%	Full
Imaweb Iberica 2000 S.L.	Spain	100%	100%	Full
IMA S.L.	Spain	100%	100%	Full
ICS Iberica PT	Portugal	100%	100%	Full
Imaweb Belux	Benelux	100%	100%	Full
Imaweb Netherlands	Benelux	100%	100%	Full
Imaweb (Germany) Holding GmbH	Germany	100%	100%	Full
Imaweb GmbH	Germany	100%	100%	Full
Imaweb Austria	Austria	100%	100%	Full
Imaweb Switzerland	Switzerland	100%	100%	Full
Imaweb Sweden Holding	Sweden	100%	100%	Full
Imaweb Sweden	Sweden	100%	100%	Full

The changes in the consolidation scope from last year's scope are detailed in Section 1.2 of these notes.

The following entities, fully owned by the Group, are not consolidated as they are not material:

- K.A.R, a French limited liability company acquired by the Group in July 2020;
- Stieger Software s.r.o a Slovakian limited liability company acquired by the Group in March 2021.

5. Notes to the balance sheet, income statement and statement of cash flows

Note 1. Intangible assets

The net value of intangible assets is detailed as follows:

(€ thousands)	Gross value	Amortisation	Impairment	Net value as at 31 Dec 2022	Net value as at 31 Dec 2021
Start-up costs	0	0	0	0	0
Development costs	96 419	-24 119	0	72 300	60 069
Software licences, patents and similar assets	5 438	-3 195	0	2 244	2 359
Customer relationships and similar assets	41 221	-4 043	0	37 178	31 306
Goodwill	170 449	0	0	170 449	126 016
Intangible fixed assets in progress	0		0	0	142
Advances on intangible fixed assets	447		0	447	562
Other intangible assets	313 976	-31 357	0	282 619	220 454

The changes in gross value and amortisation of intangible assets over the financial year are detailed as follows:

(€ thousands)	As at 31 Dec 2021	Increase	Decrease	Changes in scope	Other changes	As at 31 Dec 2022
Start-up costs	0	0	0	0	0	0
Development costs	73 748	3 629	-46	0	19 088	96 419
Software licences, patents and similar assets	4 202	1 197	-2	41	0	5 438
Commercial goodwill	0	0	0	0	0	0
Customer relationships and similar assets	33 478	0	0	2 311	5 431	41 221
Goodwill	126 016	0	0	44 433	0	170 449
Intangible fixed assets in progress	142	-142	0	0	0	0
Advances on intangible fixed assets	562	-115	0	0	0	447
Other intangible assets - gross value	238 149	4 570	-48	46 786	24 519	313 976

(€ thousands)	As at 31 Dec 2021	Amortisation allowance	Amortisation write-back	Changes in scope	Other changes	As at 31 Dec 2022
Start-up costs - amortisation	0	0	0	0	0	0
Development costs - amortisation	-13 679	-10 455	46	0	-31	-24 119
Software licences & similar assets - amort.	-1 843	-1 428	0	-31	106	-3 195
Commercial goodwill - amortisation	0	0	0	0	0	0
Customer relationships & similar assets - amort.	-2 172	-1 795	0	0	-76	-4 043
Other intangible assets - amortisation	-17 695	-13 678	46	-31	0	-31 357

The Group recognised €27 million in gross assets through the purchase price allocation made upon acquisition of companies by the Group and consisting in development costs and customer relationships. These operations are listed under the headings "Other changes" and "Changes in scope".

Note 2. Goodwill

Change in goodwill is analysed in the following table:

(€ thousands)	As at 31 Dec 2021	Entries into scope	Other changes	As at 31 Dec 2022
Goodwill	126 016	44 433	0	170 449
Goodwill amortisation	0	0	0	0
Goodwill impairment	0	0	0	0
Net book value	126 016	44 433	0	170 449

The heading "Entries into scope" reflects the initial consolidation difference between the net asset values of acquired companies and the price paid for said companies, including all expenses directly attributable to the acquisitions. The cumulated purchase price in cash, excluding rollovers of shares, is €53.5 million, while the net cash acquired in the acquisitions is €6.2 million, amounting to a net cash effect of €47.3 million for the acquisitions carried out during the financial year.

Identifiable assets and liabilities were recognised at fair value and classified under "Other intangible assets" (see Note 1) and "Deferred tax liabilities" (see Note 9) through the post-acquisition purchase price allocation (PPA).

As at 31 December 2022, goodwill is detailed as follows, according to a breakdown by geographical area, as defined in in Section 2.3 of these notes:

(€ thousands)	Initial consolidation difference	Additional identified assets (PPA)	Goodwill after PPA
France	154 333	-43 361	110 972
Spain & Portugal	40 444	-15 581	24 863
Benelux	6 700	-6 122	578
Germany	15 855	-7 667	8 188
Switzerland & Austria	24 141	-13 113	11 028
Sweden	26 764	-11 943	14 820
Net book value	268 236	-97 787	170 449

All goodwill recognised during the financial year has an unlimited useful life and is thus not amortised.

Note 3. Property, plant and equipment

The net value of property, plant and equipment is detailed as follows:

(€ thousands)	Gross value	Depreciation	Impairment	Net value as at 31 Dec 2022	Net value as at 31 Dec 2021
Buildings	1 184	-802	0	383	465
Plant, equipment and machinery	72	-60	0	12	0
Other tangible fixed assets	7 637	-5 779	0	1 858	1 119
Tangible fixed assets in progress	5		0	5	9
Advances on tangible fixed assets	0		0	0	0
Property, plant and equipment	8 899	-6 641	0	2 257	1 593

The changes in gross value and depreciation of property, plant and equipment over the financial year are detailed as follows:

(€ thousands)	As at 31 Dec 2021	Increase	Decrease	Changes in scope	Other changes	As at 31 Dec 2022
Buildings	1 250	0	-65	0	0	1 184
Plant, equipment and machinery	38	0	0	34	0	72
Other tangible fixed assets	4 193	506	-155	3 203	4	7 637
Tangible fixed assets in progress	9	7	0	0	-9	5
Advances on tangible fixed assets	0	0	0	0	0	0
Property, plant and equipment - gross value	5 489	513	-220	3 237	-5	8 899

(€ thousands)	As at 31 Dec 2021	Depreciation allowance	Depreciation write-back	Changes in scope	Other changes	As at 31 Dec 2022
Buildings - depreciation	-784	-33	15	0	0	-802
Plant, equipment and machinery - depr.	-38	-13	6	-15	0	-60
Other tangible fixed assets - depreciation	-3 074	-731	197	-2 171	0	-5 779
Property, plant and equipment - depreciation	-3 896	-778	219	-2 186	0	-6 641

Note 4. Trade receivables

The net book value of trade receivables is detailed as follows:

(€ thousands)	Gross value	Provisions	As at 31 Dec 2022	As at 31 Dec 2021
Advances and deposits paid for orders	53		53	23
Accounts receivables and related accounts	16 083	-1 338	14 744	7 990
Trade receivables and related accounts	16 135	-1 338	14 797	8 012

All trade receivables have a maturity of less than one year.

Note 5. Other receivables and deferred costs

The net book value of other receivables and deferred costs is detailed as follows:

(€ thousands)	Gross value	Provisions	As at 31 Dec 2022	As at 31 Dec 2021
Social receivables - current	361		361	448
Fiscal receivables - current	2 697		2 697	3 541
Deferred tax assets	534		534	204
Income tax - current	641		641	944
Operating current accounts - current	304	0	304	-513
Other receivables - current	3 319	0	3 319	2 289
Deferred borrowing costs	3 795		3 795	3 052
Other deferred costs	3 689		3 689	1 078
Other receivables and deferred costs	15 340	0	15 340	11 042

All other receivables have a maturity of less than one year.

Note 6. Cash and marketable securities

(€ thousands)	As at 31 Dec 2021	Entries into scope	Variation from current operations	Other changes in scope	Other changes	As at 31 Dec 2022
Cash and marketable securities	11 903	6 214	-2 956	0	-222	14 939
Marketable securities – Cash equivalents	867	52	-453	0	-4	462
Cash	11 036	6 162	-2 502	0	-218	14 477
Current interest bearing receivables on cash	0	0	0	0	0	0
Cash and securities - impairment	0	0	0	0	0	0
Negative treasury	-93	0	-14	0	0	-107
Bank overdrafts (treasury)	-93	0	-14	0	0	-107
Cash and marketable securities - net value	11 809	6 214	-2 970	0	-222	14 832

The heading "Other changes" includes the translation differences related to non-euro cash accounts.

Note 7. Shareholders' equity

The share capital of Asti Finance S.à r.l., the Group parent company, amounts to €84,454,180. It is composed of 84,454,180 shares, issued and fully paid up, with a nominal value of €1. Share premiums amount to a total of €36,435,359. The cumulated capital increases of €15,865,894 during the year ended 31 December 2022 include contributions in kind (rollovers of shares) of €15,865,894.

The detailed variation of equity is shown in the consolidated statement of changes in equity in the first section of these financial statements.

Note 8. Provisions

(€ thousands)	As at 31 Dec 2021	Entities in scope	Allowances	Reversals	Other changes in scope	Other changes	As at 31 Dec 2022
Provisions for litigation - current	1 719	0	188	-1 718	0	-1	188
Provisions for retirement and currency losses	4 781	63	1 650	-384	0	4	6 114
Other provisions for liabilities - current	465	0	-117	-222	0	-16	123
Provisions	6 966	63	1 722	-2 324	0	-13	6 426

Provisions for pension costs (4 569 k€ at 31.12.2022) consist of commitments relating to end-of-career benefits and for the employees of the French entities of the Group, and to pension and partial retirement plans for the employees of the German entities of the Group. These liabilities are estimated using a retrospective actuarial method that takes into account mortality risk, projected salary increases, employee turnover and a discount rate.

The estimation of the French end-of career benefits liability takes into account:

- The rights vested in each employee at the end of the financial year. The rate of salary increases is estimated at 3%;
- The assumption of a retirement age of 64 for managers and at 62 for non-managers;
- A variable turnover rate – from 0% to 20% – depending on the age and status of each employee;
- A long-term inflation rate of 2.20%;
- A mortality table based on latest available INSEE data;
- The probability for each employee to be in the company's workforce when he/she reaches retirement age;
- The departure at the employee's initiative;
- A discount rate of 3.75%.

The estimation of the German pension plan liability takes into account:

- A discount rate of 1.87%;
- A rate of salary increases estimated at 1.5%;
- A contribution assessment ceiling of the statutory pension insurance of €84,600.

The estimation of the German partial retirement plan liability takes into account:

- A discount rate of 0.34%;
- A rate of salary increases estimated at 0%;
- A contribution assessment ceiling of the statutory pension insurance of €84,600;
- A contribution assessment ceiling of the statutory health insurance of €58,050.

Note 9. Borrowings and other financial liabilities

(€ thousands)	As at 31 Dec 2021	Increase	Decrease	Changes in scope	Other changes	As at 31 Dec 2022
Long-term borrowing from credit institutions	103 030	55 700	-376	193	98	158 644
Deposit received	0	0	0	0	0	0
Other loans and financial debts	168	0	-100	511	-98	482
Accrued interests on loans	2 199	9 079	-8 069	1	0	3 210
Bank overdrafts (treasury)	93	0	0	0	14	107
Borrowings and other financial liabilities	105 490	64 779	-8 545	705	14	162 443

The maturity of borrowings and other financial liabilities is detailed as follows:

(€ thousands)	Total	< 1 year	1 <= 5 years	> 5 years
Long-term borrowing from credit institutions	158 644	616	158 028	0
Deposit received	0	0	0	0
Other loans and financial debts	481	481	0	0
Accrued interests on loans	3 210	3 210	0	0
Bank overdrafts (treasury)	108	108	0	0
Borrowings and other financial liabilities	162 443	4 415	158 028	0

Note 10. Trade payables

(€ thousands)	As at 31 Dec 2021	As at 31 Dec 2022
Suppliers - accounts payables - non current	0	0
Suppliers - accounts payables - current	5 598	3 319
Advance payments and deposits received	203	
Trade payables	5 801	3 319

All trade payables have a maturity of less than one year.

Note 11. Other payables and deferred income

(€ thousands)	As at 31 Dec 2021	As at 31 Dec 2022
Advance payments and deposits received		1 004
Social debts - current	6 478	9 825
Fiscal debt - current	3 510	4 275
Deferred tax liability	17 919	19 810
Corporate tax - current	981	633
Operating current accounts - liabilities - current	220	133
Payables relating to fixed assets - current	2 034	1 030
Other creditors - current	2 427	1 247
Prepaid income - current	2 485	7 205
Other payables and deferred income	36 054	45 162

All other payables have a maturity of less than one year.

Note 12. Deferred tax assets and liabilities

(€ thousands)	As at 31 Dec 2021	As at 31 Dec 2022
Deferred tax assets	204	534
Deferred tax liabilities	-17 919	-19 810
Net deferred tax liabilities	-17 715	-19 275

Deferred tax assets are mainly related to tax losses relating to the German and Austrian entities, which are capitalised to the extent that it is probable that future taxable profits will be available against which the tax losses can be utilised.

Deferred tax liabilities primarily concern the assets recognised during the purchase price allocations of the acquisitions made since the Group's creation (customer relationships and software).

Note 13. Revenue

(€ thousands)	Year ended 31 Dec 2022	Year ended 31 Dec 2021
Sales of Group licences	38 880	21 091
Sales of external licences	2 375	2 200
Sales of services	59 243	47 699
Sales relating to other activities	2 256	831
Discounts granted	-460	-281
Revenue	102 294	71 541

The Group does not have multiple business segments. Its main activity consists in the sale of software licences for the automotive industry and associated services.

The breakdown of revenue by geographical area is shown below:

(€ thousands)	Year ended 31 Dec 2022	Year ended 31 Dec 2021
France	50 425	36 898
Spain & Portugal	12 837	13 291
Benelux	6 438	4 828
Germany	8 625	7 914
Switzerland & Austria	9 500	8 610
Sweden	14 469	
Revenue	102 294	71 541

Note 14. Other operating income

(€ thousands)	Year ended 31 Dec 2022	Year ended 31 Dec 2021
Capitalised development costs	3 988	4 920
Operating subsidies	49	43
Recharge of operating expenses	1 185	200
Miscellaneous operating income	147	10
Other operating income	5 369	5 172

Capitalised development costs mostly relate to staff costs incurred in connection with development of CRM and DMS solutions. These costs are reflected in an increase in intangible assets (see Note 1).

Note 15. Cost of sales

(€ thousands)	Year ended 31 Dec 2022	Year ended 31 Dec 2021
Purchases of licences and similar items	-2 344	-1 171
Purchase of services	-4 943	-3 664
Consumable materials purchases	-807	-587
Change in inventory (goods)	15	-27
Purchases (raw materials, supplies, goods)	-123	-96
Change in inventory (other supplies)	-3	0
Cost of sales	-8 204	-5 544

Note 16. Other operating expenses

(€ thousands)	Year ended 31 Dec 2022	Year ended 31 Dec 2021
Sub-contracting	-702	-398
Finance lease rentals	-32	-61
Property costs (including rentals)	-2 865	-2 303
Other rentals costs	-941	-813
Maintenance and repairs	-1 835	-1 159
Insurance	-327	-228
Other outsourced services	-300	-217
External staff (temporary workers, consultants...)	-1 318	-955
Losses on bad debts	0	-13
Fees	-5 248	-5 570
Advertising and public relation expenses	-671	-598
Transport costs	-10	-6
Travel and entertainment expenses	-1 819	-1 037
Telephone, postage and telecommunications	-451	-308
Bank fees	-1 271	-712
Membership fees and similar	-579	-162
Miscellaneous operating expenses	-622	-214
Other operating expenses	-18 992	-14 754

Note 17. Staff costs and workforce

(€ thousands)	Year ended 31 Dec 2022	Year ended 31 Dec 2021
Salaries, wages and benefits	-42 071	-31 032
Social security contributions	-13 756	-9 213
Other staff costs	-1 434	-2 928
Employee profit sharing	-140	240
Staff costs	-57 402	-42 933

The breakdown of the workforce by staff category is as follows:

Average number of employees	Year ended 31 Dec 2022	Year ended 31 Dec 2021
Internal staff and Temporary staff	777	644
Total average headcount	777	644

IMAWEB FRANCE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2022)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

A l'Associé Unique
IMAWEB FRANCE
44, rue Pasquier
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société IMAWEB FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif à la comptabilisation du chiffre d'affaires décrit dans la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe aux comptes annuels qui expose l'incidence de la première application de la comptabilisation du chiffre d'affaires à l'avancement pour l'activité « Licence et développement ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : le montant total des factures émises et non réglées dont le terme est échu et le montant total des factures reçues et non réglées ainsi que leur ventilation par tranches de retard à la date de clôture de l'exercice n'ont pas pu être rapprochés à la comptabilité et/ou aux données sous-tendant la comptabilité.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

IMAWEB FRANCE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022 - Page 4

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 16 juin 2023

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

 Laurent Deliot

Laurent Deliot

Bilan Actif

IMAWEB FRANCE

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 08/06/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	12 471 927	8 289 097	4 182 830	3 439 410
Concession, brevets et droits similaires	32 378 699	30 382 756	1 995 943	2 495 802
Fonds commercial	20 481 164		20 481 164	10 195 961
Autres immobilisations incorporelles	63 145 946	8 367 813	54 778 133	57 975 696
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	447 030		447 030	562 161
TOTAL immobilisations incorporelles :	128 924 766	47 039 666	81 885 100	74 669 029
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	33 558	21 509	12 049	
Autres immobilisations corporelles	4 074 397	3 092 809	981 588	469 910
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	4 107 955	3 114 318	993 636	469 910
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	64 624 462		64 624 462	42 214 630
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	46		46	
Prêts				
Autres immobilisations financières	254 169		254 169	110 635
TOTAL Immobilisations financières :	64 878 676		64 878 676	42 325 266
ACTIF IMMOBILISÉ	197 911 397	50 153 985	147 757 412	117 464 205
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	106 034	7 553	98 481	
TOTAL stocks et en-cours :	106 034	7 553	98 481	
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	24 650		24 650	
Créances clients et comptes rattachés	17 297 105	1 133 029	16 164 077	8 108 634
Autres créances	1 487 631		1 487 631	2 379 087
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	18 809 387	1 133 029	17 676 358	10 487 720
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	401 716		401 716	
Disponibilités	2 120 730		2 120 730	4 193 107
Charges constatées d'avance	1 173 993		1 173 993	837 016
TOTAL disponibilités et divers :	3 696 439		3 696 439	5 030 123
ACTIF CIRCULANT	22 611 860	1 140 582	21 471 278	15 517 843
Frais d'émission d'emprunts à étaler	1 486 441		1 486 441	1 039 999
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	222 009 698	51 294 567	170 715 131	134 022 048

Bilan Passif

IMAWEB FRANCE

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 08/06/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	7 129 523	6 276 344
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	64 165 717	56 487 106
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(4 723 747)	(987 084)
Résultat de l'exercice	(5 632 071)	(3 724 038)
TOTAL situation nette :	60 939 423	58 052 328
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	4 985	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	340 026	181 831
CAPITAUX PROPRES	61 284 434	58 234 160
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	188 391	1 718 982
Provisions pour charges	2 507 122	2 680 563
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 695 513	4 399 545
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	616 608	375 000
Emprunts et dettes financières divers	89 157 752	59 022 777
TOTAL dettes financières :	89 774 360	59 397 777
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	585 462	
Dettes diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 065 831	4 518 119
Dettes fiscales et sociales	7 454 994	5 628 008
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	30 205	33 708
Autres dettes	247	21 919
TOTAL dettes diverses :	14 551 277	10 201 753
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 824 086	1 788 813
DETTES	106 735 184	71 388 343
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	170 715 131	134 022 048

Compte de Résultat (Première Partie)

IMAWEB FRANCE

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 08/06/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises	1 720 879		1 720 879	1 151 548
Production vendue de biens	20 996 186		20 996 186	11 813 862
Production vendue de services	25 097 035		25 097 035	18 522 107
Chiffres d'affaires nets	47 814 100		47 814 100	31 487 518
Production stockée			1 936 404	2 354 776
Production immobilisée			23 333	32 667
Subventions d'exploitation			2 215 320	3 346 341
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			58 501	7 516
			52 047 658	37 228 817
PRODUITS D'EXPLOITATION				
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			2 187 406	881 997
Variation de stock de marchandises			(24 573)	25 760
Achats de matières premières et autres approvisionnements			122 884	
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			14 453 370	11 388 955
TOTAL charges externes :			16 739 087	12 296 712
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			829 971	565 150
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			16 533 607	12 150 018
Charges sociales			7 304 636	6 616 007
TOTAL charges de personnel :			23 838 243	18 766 025
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			3 708 969	3 780 204
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 133 029	9 629
Dotations aux provisions pour risques et charges			292 678	1 739 090
TOTAL dotations d'exploitation :			5 134 676	5 528 924
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			23 024	11 019
			46 565 001	37 167 830
CHARGES D'EXPLOITATION				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			5 482 656	60 987

Compte de Résultat (Seconde Partie)

IMAWEB FRANCE

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 08/06/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	5 482 656	60 987
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	4 000 000	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	25 109	966
Autres intérêts et produits assimilés	2 916	
Reprises sur provisions et transferts de charges		10 000
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	4 028 025	10 966
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	6 228 789	3 558 050
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		464 642
	6 228 789	4 022 692
RÉSULTAT FINANCIER	(2 200 764)	(4 011 726)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 281 892	(3 950 739)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 593 797	45 692
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 890	1 440 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	62 275	734 767
	1 664 962	2 220 458
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 917 461	1 241 761
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		591 658
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	8 588 282	146 668
	10 505 743	1 980 087
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(8 840 781)	240 371
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	93 182	13 671
Impôts sur les bénéfices	(20 000)	
TOTAL DES PRODUITS	57 740 645	39 460 242
TOTAL DES CHARGES	63 372 715	43 184 280
BÉNÉFICE OU PERTE	(5 632 071)	(3 724 038)

I. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

I.1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société IMAWEB France a pour activité le développement, l'édition et la commercialisation de logiciels de gestion destinés à la formation et à l'assistance technique des concessions automobiles.

La société ASTI France a été créée le 13 août 2019 et a changé de dénomination sociale le 01 octobre 2021 pour devenir IMAWEB France afin de renforcer sa place de leader européen des solutions digitales pour l'automobile et ainsi regrouper sous une même marque ses différentes offres.

I.2 – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

IMAWEB France a acquis sur 2022 deux sociétés :

- Le 13 Janvier 2022, IMAWEB France a acquis la société MIDRANGE SOLUTIONS SERVICES pour 4,6 Millions Euros. MIDRANGE SOLUTIONS SERVICES offre plusieurs services, notamment en matière d'hébergement. Cette acquisition permet à IMAWEB France de proposer à ses clients des services de Cloud, de réseau et de téléphonie. La marque MIDDEO est lancée la même année.
- Le 09 Février 2022, IMAWEB France a acquis la société CUSTEED pour 27 Millions Euros. CUSTEED a développé une plateforme Saas de gestion de l'expérience client et de fidélisation. Ses outils se concentrent sur la e-reputation des distributeurs et sur la satisfaction client. Cette acquisition permet à IMAWEB France d'étendre ses services dans le domaine de la gestion du client final et ainsi de compléter son offre de solutions logicielles automobiles en proposant à ses clients une technologie innovante et accélère la digitalisation de l'ensemble du parcours clients pour les concessionnaires et les équipementiers à travers l'Europe.

Aux termes du projet de traité de fusion simplifiée en date du 19 mai 2022, la Société a absorbé, par voie de fusion, la société MIDRANGE SOLUTIONS SERVICES, société à responsabilité limitée au capital de 100.000 euros, dont le siège social est situé Bâtiment A – 10 rue Louis Armand – 95120 Ermont, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Pontoise sous le numéro 488 176 108, filiale détenue à 100% depuis une date antérieure au dépôt des Projets de Traité au registre du commerce et des sociétés de la société concernée. La différence entre l'actif net apporté, et la valeur comptable des parts sociales de la société absorbée, dont la société absorbante est propriétaire conduit à constater un mail de fusion qui se décompose comme suit:

- un mali technique pour un montant de 3 303 475 €, affecté aux relations clientèles pour 1 733 000 € et pour un montant résiduel non affecté pour 1 570 474 € inscrit en autres immobilisations incorporelles .
- un vrai mali comptabilisé en charges dans le résultat financier de la société pour 300 801 €.

Aux termes du projet de traité de fusion simplifiée en date du 30 août 2022, la Société a absorbé, par voie de fusion, la société BRIGYT (dont la marque commerciale STAMPYT), société par actions simplifiée au capital de 60.600 euros, dont le siège social est situé 2 Passage du Pont Levis Montaigu, 85600 Montaigu Vendée, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de la Roche-Sur-Yon sous le numéro 808 106 280, filiale détenue à 100% depuis une date antérieure au dépôt des Projets de Traité au registre du commerce et des sociétés de la société concernée. La différence entre l'actif net apporté, et la valeur comptable des parts sociales de la société absorbée, dont la société absorbante est propriétaire conduit à constater un mail de fusion qui se décompose comme suit:

- un mali technique pour un montant de 12 152 338 €, affecté aux logiciels pour 2 357 100 €, aux relations clients (fonds commercial) pour 1 080 150 K€, un reliquat non affecté de 8 715 088 € inscrit en autres immobilisations incorporelles
- un vrai mali comptabilisé en charges dans le résultat financier de la société pour 297 231 €.

Les opérations de fusion ont pour objectif de simplifier la gestion du groupe dont font partie la Société et les Sociétés absorbées en regroupant les activités de ces dernières au sein de la Société, entraînant ainsi une simplification des structures actuelles et un allègement significatif des coûts de gestion administrative du groupe.

Ces fusions ont un effet rétroactif comptable et fiscal au 1er janvier 2022.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie, ainsi que les sanctions qui visent la Russie, sont des événements de l'exercice et sans impact sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs et passifs au 31 décembre 2022.

I.3 – COMPARABILITE DES COMPTES

• Changement de méthode comptable

Conformément au PCG (art. 122-2), la société a procédé à un changement de méthode comptable concernant la comptabilisation du chiffre d'affaire relatif à l'activité licence et développement dans les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 - Afin d'améliorer la qualité de l'information financière relative à cette activité, le chiffre d'affaires relatif à cette activité qui était reconnu comptablement selon la méthode à l'achèvement dans les comptes au 31 décembre 2021 est désormais reconnu comptablement selon la méthode à l'avancement à compter de l'exercice 2022.

L'estimation de ce changement de méthode comptable à l'ouverture de l'exercice 2022 ne peut être réalisée de manière objective dans la mesure où la société ne disposait pas au cours des exercices précédents d'outils lui permettant d'assurer un suivi suffisamment fiable de l'avancement des contrats.

En application de l'article 122-3 du PCG, le calcul de l'effet de ce changement de méthode comptable est donc fait de manière prospective. Ce changement de méthode comptable aboutit à la comptabilisation d'un produit de l'exercice et d'une facture à établir hors taxe de 0,6 millions Euros dans les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

I.4 - CONTINUTE D'EXPLOITATION

A la clôture de l'exercice, le groupe considère disposer de sources de financement suffisantes dans des conditions normales d'exploitation. La société bénéficie du soutien financier de sa société mère, la société Asti Finance SARL, soutien confirmé par une lettre adressé au Président le 5 juin 2023.

En conséquence, la direction de la société estime que l'établissement des comptes selon la convention de base de continuité d'exploitation reste approprié.

II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos, au 31 décembre 2022, ont été établi selon les normes définies par le plan comptable général, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs, tels que repris dans le règlement CRC relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception du changement de méthode comptable concernant le chiffre d'affaires relatif à l'activité licence et développement mentionné ci-avant,
- et indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

II.1 – ACTIFS IMMOBILISES

II.1.1 – Immobilisations incorporelles

II.1.1.1 - Modes et méthodes d'évaluation

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition si elles sont acquises à titre onéreux.

Le coût d'acquisition d'une immobilisation incorporelle comprend son prix d'achat, majoré, le cas échéant, des frais d'accessoires (telle la 1ère année de maintenance, le transport, la mise en service etc ...).

Les frais d'acquisition d'immobilisations (tels les droits de mutations, honoraires, commissions, etc ...) sont comptabilisés directement en charges sur l'exercice.

Concernant les fonds commerciaux, un test de validité ou impairement test est réalisé à chaque clôture d'exercice. Lorsque la valeur de récupération (soit la valeur d'usage ou la valeur de marché) est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence. Cette évaluation n'a pas conduit à la comptabilisation d'une dépréciation du fonds commercial au titre de l'exercice 2022.

II.1.1.2 - Méthodes utilisées pour le calcul des amortissements (immobilisations incorporelles)

Les amortissements des immobilisations incorporelles sont calculés sur une durée d'utilisation des actifs selon la méthode linéaire.

A titre indicatif, les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Concessions, brevets, licences et logiciels	de 1 à 5 ans
Relations clientèles	de 12 à 19 ans

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les dotations aux amortissements et les dotations aux amortissements pour dépréciation sont comptabilisées en charges d'exploitation au compte de résultat.

II.1.1.3 - Traitement comptable des malis de fusions

• Comptabilisation du mali technique de fusion

En application du règlement 2015-06 du 23 novembre 2015, le mali technique de fusion est alloué aux différents actifs apportés concernés comme suit (art. 745-5 du PCG) :

- si le mali technique est supérieur à la somme des plus-values latentes, estimées de manière fiable, sur les éléments d'actifs identifiés hors fonds commercial, il est affecté aux actifs apportés et le montant résiduel au fonds commercial ;

- si le mali technique est inférieur à la somme des plus-values latentes, estimées de manière fiable, sur les éléments d'actifs identifiés hors fonds commercial, il est affecté aux actifs apportés au prorata des plus-values latentes.

Après son affectation, le mali technique de fusion est comptabilisé dans un compte spécifique par catégorie d'actif concerné afin de faciliter son suivi dans le temps (art. 745-6 du PCG) dans les catégories suivantes :

- mali de fusion sur actifs incorporels,
- mali de fusion sur actifs corporels,
- mali de fusion sur actifs financiers,
- mali de fusion sur actifs circulant,

Cette présentation par catégorie d'actifs résulte de l'affectation effectuée conformément à l'article 745-5.

• Amortissement et dépréciation du mali technique de fusion

Le mali technique de fusion affecté est amorti selon les mêmes règles et dans les mêmes conditions que les actifs auxquels il est affecté (art. 745-7 du PCG).

Dépréciation (Art. 745-8 du PCG)

Chaque quote-part du mali affectée à un actif sous-jacent subit une dépréciation lorsque la valeur actuelle de l'actif sous-jacent devient inférieure à sa valeur nette comptable, majorée de la quote-part de mali affectée. La dépréciation est imputée en priorité sur la quote-part du mali technique. Les dépréciations sur le fonds commercial incluent donc également les dépréciations sur la partie du mali technique affectée au fonds commercial.

Dispositions applicables au mali technique résiduel affecté au fonds commercial (art. 745-8 du PCG)

Le mali technique résiduel affecté au fonds commercial suit les règles d'amortissement et de dépréciation applicables aux fonds commerciaux. S'il fait l'objet d'une dépréciation, aucune reprise de dépréciation n'est possible.

Les amortissements et dépréciations du mali technique sont comptabilisés dans des comptes spécifiques par catégorie d'actif concerné afin de faciliter son suivi dans le temps (art. 745-9 du PCG) dans les catégories suivantes :

- Amortissement du mali de fusion sur actifs incorporels
- Dépréciation du mali de fusion sur actifs incorporels
- Amortissement du mali de fusion sur actifs corporels
- Dépréciation du mali de fusion sur actifs corporels
- Dépréciation du mali de fusion sur actifs financiers

• Traitement du mali technique de fusion en cas de sortie de l'actif sous-jacent

En cas de cession, d'apport ou de toute autre opération relative à l'actif sous-jacent auquel le mali technique de fusion est affecté, ce dernier suit le même traitement que l'actif sous-jacent (art. 745-10 du PCG).

II.1.2 – Immobilisations corporelles

II.1.2.1 - Modes et méthodes d'évaluation

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix d'achat majoré, le cas échéant, des frais d'accessoires (telle la 1^{ère} année de maintenance, le transport, la mise en service etc ...).

Les frais d'acquisition d'immobilisations (tels les droits de mutations, honoraires, commissions, etc ...) sont comptabilisés directement en charges sur l'exercice.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations corporelles ou à leurs financements ne sont pas inclus, le cas échéant, dans le coût d'entrée des immobilisations.

II.1.2.2 - Méthodes utilisées pour le calcul des amortissements

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur prix de revient d'origine, majoré des frais accessoires directement liés à l'immobilisation.

Les dotations aux amortissements et les dotations aux amortissements pour dépréciation sont comptabilisées en charges d'exploitation au compte de résultat.

Elles sont amorties en mode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation estimée, soit :

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
Installations techniques	Entre 2 et 10 ans
Matériel informatique	3 ans
Autres immobilisations	Entre 2 et 10 ans

La société n'applique pas de calcul d'amortissement dégressif.

II.1.2.3 – Appréciation de la valeur d'actif

Les valeurs nettes comptables des actifs immobilisés sont revues de façon régulière pour tenir compte des circonstances ayant pu modifier de façon sensible les avantages économiques futurs que ces actifs produiront du fait de leur utilisation.

Une dépréciation exceptionnelle est calculée le cas échéant lorsque la rentabilité future estimée ne permet plus de couvrir leur valeur nette comptable de manière définitive.

La méthode retenue pour apprécier la rentabilité future est celle des cash-flows actualisés sur la durée de vie restante. Cette provision est reprise au prorata des amortissements pratiqués sur la durée de vie restante ou en cas d'amélioration de la rentabilité future estimée des installations.

Cette évaluation n'a pas conduit à la comptabilisation d'une dépréciation de la valeur des actifs immobilisés au titre de l'exercice 2022.

II.1.3 – Immobilisations financières

II.1.3.1 – Modes et méthodes d'évaluation

Les titres de participation, les autres titres immobilisés ainsi que les autres immobilisations financières sont inscrits à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition. Les frais d'acquisition sont, le cas échéant, attachés au coût d'acquisition des titres et amortis selon la méthode linéaire sur une durée de 5 ans conformément à l'avis CU CNC n° 2007-C du 15 juin 2007.

Les prêts sont comptabilisés à leur valeur nominale en tenant compte des intérêts courus non échus, sans actualisation de la créance.

II.1.3.2 – Méthodes utilisées pour le calcul des dépréciations

II.1.3.2.1 – Titres de participations

Les titres de participation sont comptabilisés initialement à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition, sont, le cas échéant, rattachés au coût d'acquisition des titres.

Périodiquement, et notamment lors de l'inventaire, la société évalue la valeur d'inventaire de ses titres de participation.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Cette évaluation n'a pas conduit à la comptabilisation d'une dépréciation des titres de participation au titre de l'exercice 2022.

II.1.3.2.2 – Autres immobilisations financières

Une provision pour dépréciation des autres immobilisations financières est constituée, le cas échéant, lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

II.2 – CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Elles sont dépréciées en fonction des risques de non-recouvrement auxquels elles donnent lieu :

- Provision à 100 % du montant HT des créances douteuses (redressement judiciaire, liquidation)
- Provision à 100 % du montant HT des créances dont l'échéance est dépassée depuis plus de 3 mois

Au 31/12/2022, la provision pour dépréciation des créances clients est de 1 133 028€ versus 726 603€ au 31/12/2021 (prise en compte de l'ensemble des entités fusionnées dans Imaweb France)

II.3 – OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de clôture. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises est portée sous la rubrique « écart de conversion ».

Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques, sauf pour les montants couverts.

II.4 – CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance sont composées de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

II.5 – PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance sont calculés au prorata temporis de la durée restant à courir sur les contrats de maintenance.

II.6 – VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est pratiquée dès que leur valeur liquidative est inférieure à la valeur nette comptable.

II.7 – PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées sont, le cas échéant, dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur.

II.8 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils extérieurs, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

II.8.1 – Provisions pour litiges

Une provision pour litige est comptabilisée lorsqu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation à l'égard d'un tiers, résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière suffisamment fiable et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources dans le futur, sans contrepartie au moins équivalente.

Pour chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, la probabilité de sortie de ressources et le montant du risque sont estimés à la date d'arrêté des comptes par la direction et le cas échéant après avis des conseils externes.

II.9 – FRAIS LIES AUX OPERATIONS DE CAPITAL

La méthode utilisée pour les frais liés à l'opération de fusion est la comptabilisation des montants directement en charge sur l'exercice.

II.10 – RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Les ventes de marchandises sont enregistrées en produits au moment de la livraison du bien. Les ventes de produits finis sont facturées à l'expédition considérant les critères de transfert de propriété et de risque. Les ventes de prestations de services sont facturées selon les conditions spécifiques prévues aux contrats.

Le chiffre d'affaires de la société IMAWEB France se décompose principalement de 5 Flux de revenu :

- L'activité Récurrent : La reconnaissance du revenu est étalé de manière linéaire sur la durée de vie des contrats ;
- L'activité consulting (Déploiement & Formation) ainsi que Licences et développement : Le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'avancement de la production ;

- L'activité Licences et développement : Le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'avancement de la production ;
- L'activité vente de matériel et de licence : le chiffre d'affaires est reconnu au moment du transfert de propriété en fonction des incoterms applicable ;
- L'activité Refacturations intra-groupe : Le chiffre d'affaires est reconnu au moment de la réalisation de la prestation.

III. NOTES SUR LE BILAN

III.1 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (en €)

Les apports résultent des opérations de fusion avec les société BRIGYT SAS (Stampyt) et MIDRANGE SOLUTIONS SERVICE SARL.

K€ Désignation	Immobilisations				31/12/2022
	31/12/2021	Apports	Augmentations	Diminutions	
Frais Développement	10 535 523		1 936 404	-	12 471 927
Concessions, Brevet et droits similaires	30 741 675		1 637 024	-	32 378 699
Fonds de commerce	10 195 961	10 285 202	-	-	20 481 163
Mali technique (fusions)	57 975 696	5 170 250	-	-	63 145 946
Avances et acomptes immos incorporelles	562 160			115 131	447 029
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	91 513 405	15 455 452	3 573 428	115 131	128 924 764

K€ Désignation	Amortissements / Provisions				31/12/2022
	31/12/2021	Apports	Augmentations	Diminutions	
Frais développement	7 096 113		1 192 984	-	8 289 097
Concessions, Brevet et droits similaires	28 245 873		2 136 883	-	30 382 756
Fonds de commerce	-	-	-	-	-
Mali technique	-	-	8 367 813	-	8 367 813
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	35 341 986	-	11 697 680	-	47 039 666

III.2 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES (en €)

K€ Désignation	Immobilisations				31/12/2022
	31/12/2021	Apports	Augmentations	Diminutions	
Matériel et outillages	6 964	80 066	-	-	87 030
Installations, agencements, Aménagements	501 507	207 356	3 864	-	712 727
Matériel de bureau et informatique	1 760 426	1 282 997	264 773	-	3 308 197

Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 268 897	1 570 419	268 637	-	4 107 954

K€ Désignation	Amortissements / Provisions				31/12/2022
	31/12/2021	Apports	Augmentations	Diminutions	
Matériel et outillages	6 964	32 815	-	-	39 779
Installations, agencements, Aménagements	331 974	55 189	65 361	-	452 524
Matériel de bureau et informatique	1 460 049	828 105	333 861	-	2 622 015
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 798 987	916 109	399 222	-	3 114 318

III.3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES (en €)

Désignation	31/12/2021	Apports (TUP...)	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
Titres TMS	28 507 415				28 507 415
Titres STAMPYT (Brygt)	12 881 437		-	12 881 437	-
Titres KAR	30 000		-		30 000
Frais d'acquisition STAMPYT (Brygt)	351 393		-	351 393	-
Frais d'acquisition TMS	444 053		-		444 053
Frais d'acquisition titres Custeed			720 405		720 405
Titres Custeed			34 922 589		34 922 589
AUTRES PARTICIPATIONS	42 214 630	-	35 642 994	13 232 830	64 624 462
Dépôts et cautionnements	110 458	29 137	19 518	6 321	152 792
Titres BP		101 200			101 200
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	130 337		-	253 992
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	42 325 088	130 337	35 662 512	13 239 151	64 878 454

III.4 – CAPITAL SOCIAL (en €)

Le capital de la société s'élève à 7 129 523 euros, divisé en 7 129 523 actions d'une valeur nominale de 1 euro, et détenues par ASTI LUXCO.

III.5 – TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en €)

En K€	31/12/2021	Affectation résultat FY21	Autres Augm (+) Autres dim (-)	Résultat FY22	31/12/2022
Capital social	6 276 344		853 179		7 129 523
Prime d'émission, de fusion	56 487 106		7 678 611		64 165 717
Réserves					
Report à nouveau	-987 084	-3 724 038	-12 625		-4 723 747
Résultat de l'exercice	-3 724 038	3 724 038		-5 632 071	-5 632 071
Subvention d'investissement			4 985		4 985
Provisions réglementées	181 831		158 195		340 026
Capitaux propres	61 958 197	0	8 682 345	-5 632 071	61 284 433

III.6 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (en €)

Détail	31/12/2021	Apports	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	31/12/2022
Provisions pour garantie des travaux						
Litiges fiscaux						
Litiges liés au personnel	125 021		63 370			188 391
Total provisions pour litiges	125 021	-	63 370	-	-	188 391
Indemnité départ retraite	2 643 283	21 182	-	27 661	271 249	2 365 555
Indemnité prime ancienneté	37 280		104 287	-	-	141 567
Total provisions pour pensions et obligations	2 680 563	21 182	104 287	27 661	271 249	2 507 122
Autres risques	1 593 061	-		1 593 061	-	-
Total autres provision pour risques et charges	4 398 645	21 182	167 657	1 620 722	271 249	2 695 513

III.7 – PROVISIONS REGLEMENTEES (en €)

Détail	31/12/2021	Apports	Dotations	Reprise	31/12/2022
Amortissements dérogatoires sur frais acquisition TMS	119 557	-	84 392	-	203 949
Amortissements dérogatoires sur frais acquisition STAMPYT (Brygt)	62 275		-	62 275	-
Amortissements dérogatoires sur frais acquisition titres Custeed			136 077		136 077
Total provisions réglementées	181 832	-	220 469	62 275	340 026

III.8 – ETAT DES CHARGES A PAYER (en €)

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	677 206
Dettes fiscales et sociales	4 649 026
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	1 104
Autres dettes	
TOTAL	5 327 336

III.9 – ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR (en €)

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	1 741 525
Personnel	
Organismes sociaux	67 302
État	172 788
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	7 868
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	1 989 482

III.10 – ETAT DES CREANCES ET DETTES (en €)

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	254 169		254 169
TOTAL de l'actif immobilisé :	254 169		254 169
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	440 509		440 509
Autres créances clients	16 856 596	16 856 596	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	71 473	71 473	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	204 741	204 741	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	68 661	68 661	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	172 788	172 788	
État - Divers			
Groupe et associés	902 200	902 200	
Débiteurs divers	67 770	67 770	
TOTAL de l'actif circulant :	18 784 737	18 344 227	440 509
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 173 993	1 173 993	
TOTAL GÉNÉRAL	20 212 899	19 518 221	694 678

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	616 608	271 150	345 458	
Emprunts et dettes financières divers	70 828		70 828	
Fournisseurs et comptes rattachés	7 065 831	7 065 831		
Personnel et comptes rattachés	3 109 913	3 109 913		
Sécurité sociale et autres organismes	3 460 849	3 460 849		
Impôts sur les bénéfices	70 856	70 856		
Taxe sur la valeur ajoutée	630 373	630 373		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	183 002	183 002		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	30 205	30 205		
Groupe et associés	89 086 924	89 086 924		
Autres dettes	247	247		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 824 086	1 824 086		
TOTAL GÉNÉRAL	106 149 723	105 733 437	416 286	

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

IV.1 – Transfert de charge (en €)

Les transferts de charges s'élèvent à 1 064 726€ et sont composés :

- Refacturation liée au personnel : 113 444 €
- Refacturation enseigne IMWAEB : 951 282 €

IV.2 – CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS (en €)

Le résultat financier présente un résultat négatif de 2 200 764 €, qui se décompose ainsi :

- > Produits de participations : + 4 000 000 €
- > Produits des autres créances : + 28 025 €
- > Charges d'intérêts et charges assimilées : - 5 575 205 €
- > Autres charges financières : - 653 583 €

IV.3 – CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS (en €)

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel sur la base d'une qualification opération par opération.

Ainsi sont inscrits en résultat exceptionnel certains produits et charges, classés normalement par nature en exploitation, du fait de la qualification de l'opération.

Nature	Montant
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	1 917 460
Dotation exceptionnelle aux amort. et provisions	8 588 282
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 505 743

Nature	Montant
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 593 797
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 890
Reprises s/amortissements dérogatoires	62 274
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 664 962

IV.4 – IMPOT SUR LES SOCIETES (en €)

Le résultat fiscal présente un résultat positif de 249 439 €.

Désignation	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
Résultat Courant	3 281 892	0	3 281 892
Résultat exceptionnel	-8 840 781		-8 840 781
Total	-5 632 071	0	-5 632 071
Résultat	-5 632 071	0	-5 632 071

Le stock du Déficit reportable N-1 (2021) 2 928 608

Déficit Reportable N (2022) 2 679 170

V. AUTRES INFORMATIONS

V.1 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

V.2 – ENGAGEMENTS FINANCIERS

Néant

V.3 – DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Néant

V.4 – VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

(€)	France	Exportations	31/12/2022
Ventes de marchandises	1 711 935	8 944	1 720 879
Production vendue de biens	19 157 830	1 838 355	20 996 186
Production vendue de services	20 875 274	4 221 761	25 097 035
Chiffres d'affaires nets	41 745 039	6 069 061	47 814 100

V.5 – EFFECTIF MOYEN ANNUEL

	31/12/2021	31/12/2022	Variation	Pourcentage
Cadre	228	239	11	4.82%
Non Cadre	53	68	15	28.3%
Effectif	281	307	26	

L'accroissement des effectifs est essentiellement d'origine fusionnel, 32 personnes par fusion de la société MSS MIDRANGE et 41 personnes par fusion de la société STAMPYT.

V.6 – CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI

Néant

V.7 – INFORMATIONS SUR LE CREDIT BAIL

Néant

V.8 – MONTANT DES HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES :

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes de l'exercice 2022 s'élève à 62 000 € hors taxes.

V.9 – INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE (IDR) ET AVANTAGES SIMILAIRES

INDEMNITE DEPART A LA RETRAITE

La société applique la méthode préférentielle consistant à provisionner ses engagements de retraites et avantages similaires en totalité.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les droits au titre des Indemnités de Départ en Retraite sont définis par la Convention Collective Syntec.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

➤ Taux d'actualisation : En application de la recommandation n°2013-R.02 de l'ANC, le taux d'actualisation retenu pour cette étude est basé sur les taux des obligations à long terme du secteur privé (« Euro zone AA rated corporate bonds + 10 years ») à la date d'évaluation, soit 3.75% contre 1% au 31 Décembre 2021. Ce taux intègre un taux d'inflation long terme de 2.20%.

La durée des engagements est de 10,0 ans pour les Indemnités de Fin de Carrière.

- Taux de revalorisation des salaires : Taux de progression des salaires : 3.00 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2016-2018
- Taux de charges sociales patronales : Taux moyen calculé par l'entreprise = 44 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans (Etam) et 64 ans (cadres autre sociétés)
- Table de mobilité : table dégressive entre 0.00 % et 12.24 % (pour les plus de 55 ans) pour les salariés non cadres et entre 0.00 % et 19.89% (pour les plus de 55 ans) pour les salariés cadres.

Le départ à la retraite est à l'initiative du salarié.

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19. Elle est conforme à la recommandation 2003 R- 01 du CNC.

PRIME D'ANCIENNETE

La société IMAWEB France accorde à ses salariés une prime anniversaire de 500 € bruts pour 5 ans d'ancienneté puis tous les 5 ans.

Cette gratification est soumise à charges sociales.

La société a décidé de constater cet engagement dans les comptes sous la forme d'une provision.

L'indemnité de médaille du travail est déterminée en appliquant une méthode tenant compte de la date d'anniversaire de présence dans le groupe, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des gratifications versées.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.75 % (en application de la norme IAS 19, le taux d'actualisation retenu est basé sur les taux des obligations à long terme du secteur privé)
- Taux de progression des salaires : 3.00 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2016-2018
- Taux de charges sociales patronales : 44 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans (Etam) et 64 ans (cadres autre sociétés)

La durée des engagements est de 5,1 ans pour les Gratifications d'Ancienneté.

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19. Elle est conforme à la recommandation 2003 R- 01 du CNC.

V.10 – CALCUL DE LA PARTICIPATION ET DE L'INTERESSEMENT

Néant.

V.11 – IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

L'entité consolidante d'IMAWEB France est ASTI FINANCE SARL, située au Luxembourg. Les comptes consolidés de cette dernière ont été annexés aux comptes individuels de la société IMAWEB France pour le dépôt au greffe du tribunal de commerce.

V.12 – TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus (2) (3).										
1. Filiales	535 228	1 800 204	0	63 460 003	63 460 003	0	0	8 896 482	2 320 922	0
SAS Tété Mercure Services SARL KAR	200 000	131 579	100%	28 507 414	28 507 414	0	0	4 622 392	2 374 412	0
SAS CUSTEED	5 000	32 869	100%	30 000	30 000			26 000	17 547	0
SAS CUSTEED	330 228	1 635 756	100%	34 922 589	34 922 589			4 248 090	-71 037	0
2. Participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0